



REGLEMENT INTERIEUR

DE L'ECOLE DE FOOTBALL DE DIZY

Article 1 : Présentation de l'Association Sportive

Le Club « Union Sportive de Dizy » anime et contrôle les entraînements placés sous la direction d'éducateurs diplômés, qualifiés et dirigeants accompagnant.

Article 2 : Conditions d'admission

L'école de foot est ouverte aux jeunes nés entre le 01/01/2020 et le 31/12/2011 . Le livret de famille (ou photocopie de la carte d'identité) une photo, une participation sous forme de cotisation et une demande de licence pour les nouveaux et anciens joueurs sont demandées au moment de l'inscription.

👉 **Aptitude :** Le postulant ne doit pas être dispensé d'éducation physique.

👉 **Engagement :** Le jeune doit suivre les entraînements et les matchs très régulièrement. Les parents sont priés de veiller à l'assiduité de leurs enfants.

Article 3 : Les Entraînements

Les entraînements ont lieu les jours et heures affichés dans l'application SportEasy .

Les entraînements sont obligatoires. Les enfants devront arriver au stade 15 Minutes avant l'heure de chaque séance de travail. Le club ne saurait être tenu responsable dans le cas où un accident se produirait en dehors de l'horaire précisé.

Pour le bon fonctionnement de votre catégorie, veuillez organiser les anniversaires à des horaires différents de ceux des entraînements et matchs.

Si votre enfant a un empêchement, nous vous prions de prévenir dès que possible le responsable ou l'éducateur concerné. Pour les rencontres du week-end, il en est de même si votre enfant est convoqué. Prévenir au plus tard le vendredi soir, sauf cas de force majeure.



Se déchausser avant d'entrer dans les vestiaires et ce,



Par tous les temps...



Parents, frères, sœurs, grands-parents.... Venez encourager, mais pas « Diriger ».....

Article 4 : Equipements à prévoir

L'entraînement :

- ◇ Une paire de chaussette (autre que celle donnée par le club pour les matchs)
- ◇ Un short (autre que celui donné par le club pour les matchs)
- ◇ Une paire de protège-tibia
- ◇ Un survêtement
- ◇ Une paire de chaussures de football (à crampons moulés)
- ◇ Une paire de chaussures de tennis (pour travail en salle)
- ◇ Une paire de gants (par temps froid) et un bonnet.
- ◇ Un K-way
- ◇ Une bouteille d'eau ou Gourde

Le Match : (à Minima ...)

- Une paire de chaussures de football « Propre »
- Une bouteille d'eau
- Une paire de protège-tibia
- Equipement fourni par le club (Short et Chaussettes)
- Une Veste de Pluie et une Veste de Survêtement
- Une paire de gants et un Bonnet (par temps froid)

Pour faciliter les restitutions en cas de perte ou d'oubli, les équipements ou affaires personnelles devront être marqués au nom de l'enfant. Une boîte à oublis se trouve à l'entrée des vestiaires.

Afin d'éviter des pertes ou des dégradations, nous vous conseillons de laisser à la maison tous les objets de valeur. (Bijoux, etc...)

Article 5 : Engagement du club

Le club de l'union sportive de DIZY distribuera en début de saison :

- Un règlement de l'école de foot
- Le planning des différentes catégories pour la première phase et en début d'année, celui de la seconde phase.

Moyen de Communication :

- SportEasy est le moyen de communication fourni par le Club.
- Les convocations, plannings et autres informations y seront mis à jour quotidiennement.

Le club de l'union sportive de DIZY demandera les renseignements utiles pour établir :

- La fiche de suivi de chaque enfant.
- L'autorisation parentale de transport (en cas d'accident ou d'incident)
- L'attestation sur l'honneur (Permis, Assurance, Contrôle technique)

L'éducateur de l'enfant n'est pas dans l'obligation de le convoquer au match du Week-end. Pour des raisons pratiques, d'organisation, de discipline et de choix. Le montant de la licence comprend les entraînements mais en aucun cas une obligation de jouer le samedi.

Article 6 : Engagement du joueur et des parents.

Nous demandons de la part des enfants la plus grande correction envers leurs camarades ainsi qu'envers toutes personnes présentes au stade. (Éducateurs, dirigeants, arbitres, Spectateurs, etc...)

Le non-respect de ce règlement entraînerait immédiatement l'exclusion des enfants concernés.

- Ayez une attitude positive vis-à-vis de votre enfant et de ses partenaires de jeu.
- Ne le privez pas de football pour le punir si les résultats scolaires ne sont pas satisfaisants.
- Allez le voir jouer, soutenez son équipe, mais laissez son éducateur diriger l'équipe !
- Entretenez sa motivation en parlant avec lui d'une manière positive, de son éducateur, de ses camarades, de son match, de ses progrès.
- Sachez l'encourager si c'est un enfant réservé mais sachez aussi le tempérer si c'est un enfant excessif...
- Les parents ou autres accompagnateurs doivent se trouver derrière les mains courantes.

Il se peut que les conditions dans lesquelles évolue votre enfant ne vous permettent pas d'avoir cette attitude positive, alors parlez-en avec un responsable du club.

Nous sommes à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

En ma qualité de représentant légal du participant, je confirme avoir pris connaissance des informations mentionnées, ci-dessus. J'en accepte le contenu dans son intégralité et je m'engage personnellement à ce que les participants respectent et exécutent les accords mentionnés ci-dessus.



Le responsable de l'Ecole de Football
&
Le Président ...



Pour l'installation de SportEasy => Télécharger & installer l'application sur votre Mobile. (Play Store)
Demander à l'éducateur le code pour l'accès.

• U6 et U6F nés en 2020 • U7 et U7F nés en 2019	Groupe Hennrick Gruget
• U8 et U8F nés en 2018	Groupe Ludo Manniello
• U8 et U8F nés en 2018 • U9 et U9F nés en 2017	Groupe Mehdi Gaad
• U10 et U10F nés en 2016 • U11 et U11F nés en 2015	Groupe Jonathan et Florian Courtial
• U12 et U12F nés en 2014 • U13 et U13F nés en 2013	Groupe Ludo De Oliveira & Groupe Mourad Amlal
• U14 et U14F nés en 2012	Groupe Yohann Leroy
• U15 et U15F nés en 2011	Groupe Mathieu Gruget